

COLLÈGE ÉPISCOPAL SAINT-ANDRÉ

BUREAU DES LYCÉENS

CERTIFICAT DE PARTICIPATION AU BDL

Année scolaire 2025-2026

Le Bureau des Lycénens du Collège Épiscopal Saint-André certifie que :

Mme JAEGLE Charline

a activement pris part aux activités et projets organisés par le Bureau des Lycénens au cours de l'année scolaire 2025 – 2026 contribuant de manière significative à la vie associative et au dynamisme de l'établissement.

Ce certificat est délivré à titre de reconnaissance officielle de sa participation et peut être présenté dans le cadre de démarches personnelles notamment pour la valorisation du parcours scolaire et associatif auprès d'établissements d'enseignement supérieur.

Pour le Responsable de Vie Scolaire et par délégation,
Le Président du Bureau des Lycénens

Alexandre LEJAL



Signature du titulaire :

N°BDL-2025-0001-0681659J